

me de 4 deniers, prélevés journellement sur leur salaire, parvenir à acheter ou bâtir une maison qu'il paient en loyers en dix ans. Les possesseurs de lots non bâtis, pourront, en empruntant de l'Association, tirer parti de ces terrains qui ne leur donnent aucun revenu; les capitalistes, aussi bien que les artisans, les commis dans le commerce etc. y trouveront un placement sûr et avantageux de leurs capitaux et de leurs économies.

Nous ne prenons pas la responsabilité de l'article "Curiosités naturelles du Canada" que nous publions aujourd'hui.

Mr. Belleau a été unanimement élu maire du conseil municipal. Nous avons oublié dans notre dernier numéro d'annoncer l'élection de Mr. Lloyd par le quartier du Palais.

M. W. C. Meredith, un des juges puins de la Cour Supérieure, de nouvelle nomination, est arrivé à Québec.

Décédés, A l'hospice St. Joseph a Montréal le 28 ult. à l'âge de 54 ans, M. François Lamarre ancien curé, et à la Rivière du Loup, district des Trois-Rivières, M. Michel Ringuet, ancien curé.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. La fête de Noël a été célébrée avec une grande affluence dans plusieurs villes d'Angleterre. Cette solennité a donné occasion à de grandes charités. Un bazar établi par diverses dames a produit 2,500 francs qui ont été distribués à des familles irlandaises réduites à la dernière misère.

Cent pauvres sont employés chaque jour dans le couvent des Dominicains d'Essex, comté de Galway, et nourris aux frais de la communauté. Ceci rappelle le temps où l'Angleterre catholique soulageait dans ses communautés religieuses la misère de tant d'infortunés.

La reine Victoria a prorogé de nouveau le parlement du 15 janvier, jour où expirait la prorogation précédente, au 31 du même mois.

Dernièrement le Rev. doct. Ullathorne, évêque catholique du centre, était assisté dans une cérémonie à la chapelle de l'Oratoire, Alcesler-Steet, Birmingham, par vingt ecclésiastiques, prêtres ou déjà dans les ordres, qui tous appartenaient à la religion protestante.

FRANCE. L'Assemblée législative a complété, le 28 décembre, la nomination des commissaires chargés de procéder immédiatement à l'enquête sur l'impôt des boissons.

Dans la séance du 2 janvier, l'Assemblée a été occupée du projet de loi de Pariou. Le ministre de l'instruction publique, qui

a parlé le premier, a mécontenté plusieurs membres de la droite bien disposés pour le ministère, en affectant de ne point fixer la durée de la loi. Ceux-ci appréhendant que ce ne fût en effet l'intention du gouvernement, ont voté contre l'urgence qui a été rejetée. Le projet de loi de M. Pariou rentre donc dans la catégorie de ceux qui doivent passer à l'examen préalable du conseil d'état, puis être soumis à trois lectures dans l'Assemblée. Il est probable que la loi organique de M. Falloux va aussitôt être mise à l'ordre du jour.

Le conseil d'état a remis la loi organique de l'enseignement devant l'Assemblée et dispose par là même les membres à se montrer favorables à la loi de Pariou. Comme il est à présager que la discussion en sera longue et orageuse, la loi sur l'immovibilité des maîtres d'écoles sera en vigueur jusqu'à ce que la grande loi soit adoptée.

M. le général Lamoricière était de retour le 9 janvier à Paris, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie.

La commission de l'enquête sur les boissons a nommé M. Thiers président et M. Bocher secrétaire.

La messe de Minuit a été célébrée avec beaucoup de pompe et un concours considérable de peuple dans plusieurs églises de Paris, particulièrement à la Madeleine.

ROME. On écrit de Naples, en date du 29 décembre, que la veille de Noël, le cardinal Lambruschini est allé complimenter le Pape au nom du S. Collège.

Le même jour, Sa Sainteté se rendit à Caserta, où elle célébra sa première messe à minuit, dans la chapelle particulière.

A la seconde qui eut lieu à sept heures, assistèrent L. L. M. M. et la famille royale qui tous approchèrent de la sainte Table. Le pape fit à cette occasion un petit discours qui attendrit tous les assistants. Sa troisième messe célébrée dans la grande chapelle qui fut ouverte au peuple, fut suivie du repas dans les appartements du pape. Le 26 Sa Sainteté dut revenir à Portici.

Les bandes de Garibaldi se sont divisées en petits détachements qui infestent les routes. On ne peut maintenant voyager sans rencontrer quelqu'un de ces partisans.

Piémont. La chambre des députés à Turin a procédé à la nomination de son président avec un ensemble et un accord qui promettent beaucoup pour l'avenir. L'opposition est en pleine déroute. C'est à peine si l'ancien vice-président de la chambre radicale, M. Bunico, a pu réunir 19 voix.

Le succès de la droite et du centre n'a pas été moins complet dans la nomination des vice-présidents, des quatre secrétaires et des deux questeurs.

Le 31 décembre la chambre a nommé une commission permanente de finances.

TURQUIE. Tout semble maintenant se disposer pour la paix. La flotte turque est rentrée dans l'arsenal de Constantinople. Les réfugiés vont être dirigés sur la Syrie. Les troupes qu'on avait envoyées à Samos sont de retour.

Les nouvelles ne sont pas aussi favorables du côté de l'Albanie. Il n'y a pas encore eu de soulèvement; mais l'agitation règne dans les esprits. On pourrait en dire autant de la Bosnie et de la Serbie. Ces provinces paraissent n'attendre que le signal d'une guerre entre la Russie et la Turquie pour proclamer la chute de celle-ci que l'on regarde d'ailleurs comme certaine. Dernièrement, on a même fait paraître à Constantinople un brochure où l'on dit que le temps n'en est pas éloigné. Effrayé de l'avidité avec laquelle on recherchait ce pamphlet, le sultan en a fait emprisonner l'auteur.

HONGRIE. Le 31 décembre une partie de la garnison de Vienne a reçu subitement l'ordre du départ et le même jour elle est partie pour la Hongrie. Le bruit court que d'autres corps de troupes partis de différents endroits, se dirigent du même côté.

PORTUGAL. Des nouvelles du 21 décembre parlent d'une crise ministérielle à Lisbonne. Du reste, il n'y a rien de certain sur les changements qu'elle a amenés.

ALLEMAGNE. On annonce que la commission fédérale centrale à Francfort a rappelé tous les envoyés accrédités à l'étranger par le pouvoir central provisoire de l'empire germanique, qui a précédé le pouvoir actuel. On parle aussi de collisions sanglantes dans la ville de Francfort entre les troupes nationales et les troupes prussiennes qui y sont en garnison.

Le local de l'assemblée constituante de Francfort a été fermé le 8 janvier par la police, et le président sommé d'en livrer les clefs.

Une crise ministérielle qui agitait Berlin depuis quelques jours, est enfin terminée.

L'empereur d'Autriche vient d'adresser à l'armée un ordre du jour dans lequel S. M. remercie ses troupes de leur dévouement, pendant les terribles commotions de 1848-49.

L'empereur témoigne en même temps toute sa reconnaissance à l'empereur de Russie pour l'assistance qu'il lui a prêtée, en l'aidant à rétablir l'ordre dans l'empire.